

PROJET DE FORMATION

2026 - 2027

INSTITUT DE FORMATION CADRES DE SANTE

SOMMAIRE

Partie 1 : Informations générales

- Généralités
- Opérateurs
- Antécédent du projet et synergie

Partie 2 : Présentation du projet

- Résumé
- Description
- Modules de travail

Annexes

- Annexe 1 : Indicateurs de résultats
- Annexe 2 : Fiches d'organisation des stages
- Annexe 3 : Fiches d'appréciation de stages

PARTIE 1 : INFORMATIONS GENERALES

Titre : PROJET DE FORMATION INSTITUT DE FORMATION DES CADRES DE SANTE DU CHU DE REIMS menant aux diplômes :

- Cadre de Santé et
 - o Master 2 mention Management des organisations du secteur sanitaire et social – parcours : management des structures de santé (M2S)
 - o Master 2 mention Analyse et politique économiques - parcours : Chargé d'Etude en Economie de la Santé et Protection Sociale (C2ESPS)

Abréviation : PF-IFCSR

Dates de démarrage : 01 septembre 2026

Date de clôture : 18 juin 2027¹

Thème : professionnalisation des étudiants cadres de santé année 2026-2027

GENERALITES

Comme une grande majorité de structures de formation, l'IFCS de Reims appuie son efficacité sur la démarche projet. Cette démarche consiste autant à présenter sa mission de formation qu'à en détailler la mise en œuvre et à en évaluer le déploiement.

Conforme au programme officiel des études relatif à la formation des cadres de santé², ce projet a pour ambition de clarifier les objectifs et les modalités opérationnelles poursuivis par l'équipe pédagogique et les étudiants de l'IFCS pour l'année à venir.

Ce travail est notamment le reflet de la réflexion de l'équipe pédagogique. Nourrie par une expérience de nombreuses années de questionnement, d'observation et de démarche réflexive, cette construction a progressivement gagné en cohérence tant sur l'appréhension des idées, des pensées et des thèmes enseignés que sur la pratique andragogique choisie. Au-delà de l'outil de communication et de mise en conformité qu'il prétend être, ce projet engage et responsabilise fortement les acteurs de la formation à l'IFCS de Reims.

Le raisonnement déployé est conçu pour s'inscrire davantage dans l'évolution du métier de cadre de santé que dans une immédiateté contextualisée. Il s'agit bien de former des cadres de santé capables de s'adapter rapidement à la réalité des systèmes, structures et organisations de santé (en établissement de soins comme en institut de formation). Toutefois la vision adoptée est celle de la santé considérée comme une science anticipatrice et prospective devant amener les professionnels de santé à se préparer à faire face à des changements qui concerneront leurs pratiques, leurs représentations et leur organisation dans des environnements mouvants.

¹ Fin septembre 2026 si revalidation Modules 3 - 6

² Décret n° 95-926 du 18 août 1995 portant création d'un diplôme de cadre de santé

Arrêté du 18 août 1995 relatif au diplôme cadre de santé

Arrêté du 27 mai 1997 relatif au diplôme cadre de santé

Arrêté du 16 août 1999 modifiant l'arrêté du 18 août 1995

Circulaire DGS n° 99/508 du 25 août 1999

Arrêté du 14 août 2002 modifiant l'arrêté du 18 août 1995

Décret n° 2005-723 du 29 juin 2005 relatif au régime budgétaire des écoles

Arrêté du 20 août 2008 modifiant l'arrêté du 18 août 1995

Décret n° 2008-806 du 20 août 2008 modifiant le décret n° 95-926 du 18 août 1995

Arrêté du 31 juillet 2009 du Ministère de la Santé et des Sports relatif aux autorisations des Instituts de formation préparant au diplôme cadres de santé et aux agréments de leur directeur

Arrêté du 15 mars 2010 relatif au Diplôme de Cadre de Santé

Il est question notamment d'envisager différentes dimensions de transformation du système de santé :

- **Les évolutions épidémiologiques et démographiques** consécutives notamment au vieillissement de la population, vont demander un accroissement intensif des besoins en accompagnement des personnes et de leur entourage. Ces évolutions s'inscrivent dans un contexte de risque sanitaire associé à une fragilité de la démographie des professionnels du soin.
- **Le développement des bases de données** numériques et de leurs outils d'analyse adaptés aux milieux professionnels et aux politiques de santé.
- **L'IA** va transformer durablement les métiers du soin. Les cadres managers et formateurs auront un rôle clé pour accompagner cette évolution, intégrer ces outils dans leur pratique, tout en veillant aux enjeux éthiques, de sécurité des données et de responsabilité professionnelle.
- Le développement des **coopérations territoriales** inscrit désormais les cadres de santé dans une logique de parcours, d'articulation des acteurs, et de collaboration interprofessionnelle. Cette évolution les conduit à développer de nouvelles compétences en matière d'animation de réseau, de développement et de conduite de partenariat ; et de coordination de parcours à l'échelle du territoire. Ces compétences s'inscrivent dans la dynamique liée à la création de différentes structures permettant d'améliorer **l'égalité d'accès aux soins** en questionnant les pratiques de chaque professionnel de santé (CPTS, CPT, Maisons de Santé, ...)
- Les exigences croissantes autour de la **sécurité, de la qualité et de la performance** constituent des enjeux majeurs pour les organisations de santé. Les démarches de certification HAS ou QUALIOPI, témoignent de cette évolution. Dans ce contexte, les cadres de santé contribuent au développement d'une culture qualité fondée sur l'amélioration continue, l'évaluation des pratiques et la gestion des risques.
- L'implantation de **nouveaux acteurs en santé** et de nouvelles formes d'organisation du marché de la santé impactant la distribution des soins et les processus de formation (initiale et continue).
- **La soutenabilité économique** relative à l'adaptation aux modes de financement et aux évolutions des prises en charge dans les parcours de soins.
- Les différents types **d'innovations** qui vont impacter le système de soins :
 - Innovations technologiques (biomatériaux, télémédecine, biomarqueurs, IA...),
 - Nouveaux types de relations (professionnel/usager, formateur/apprenant, ...)
 - Nouvelles dimensions identitaires des professions du soin

De façon opérationnelle, ce projet :

- Précise les orientations pédagogiques et l'organisation de la formation
- Présente les fondements et les fils conducteurs choisis pour favoriser les apprentissages des étudiants et pour accompagner leur parcours de professionnalisation
- Explique l'articulation entre les modules de la formation de cadre de santé et les unités d'enseignement des Masters 2.

De façon matérielle, ce projet s'inscrit dans le cadre d'un autofinancement de la formation.

LES CO-CONSTRUCTEURS DE LA FORMATION

C'est l'intelligence collective qui fonde l'essence du travail initié à l'IFCS de REIMS. Le « travailler ensemble » qui, indéniablement crée de la valeur à toute activité, cherche à être mobilisé par tous et à tout moment.

Les Etudiants Cadres de Santé

Ils s'engagent à suivre les 10 mois de formation et donc à l'accepter et l'investir, pour changer de groupe d'appartenance et de modèles de référence afin de devenir des cadres de santé armés pour répondre à des logiques complémentaires, concurrentes et parfois antagonistes (logique de soin, logique financière, logique de stratégie individuelle ou collective, logique d'établissement, de territoire, logique de spécialité etc...)

Monica ALVES, Cécile BECKER, Sophie BOURGOIN, Nathalie DECOULEUR, Agnès DAVIENNE, Maryline DOUYERE, Justine DUPUPET, Aude DUFOUR, Aurore GAUTIER, Celya GONZALES, Laetitia GONZALES, Ihlen GROUNE, Matthieu JALLAT, Caroline LAHAXE, Morgan LANGLET, Sabrina LOEHLER, Filipe MARTINS, Elodie MATRINGHEND, Sandy PEPIN, Aline PIERRET, Céline SENANGE, Valériane SIMON Olivier ZAKRZERWSKI

Le directeur de l'IFCS, Directeur des Soins

ngillet@chu-reims.fr – 03 26 78 74 58

Nicolas GILLET

Responsable du projet et de sa mise en œuvre, il est le garant de sa réussite. Il intervient dans la formation lors de temps de médiations collectifs et dispense certains enseignements.

Les cadres de santé formateurs permanents

igrulet@chu-reims.fr - 03 26 83 28 50

ohilbig@chu-reims.fr - 03 26 83 28 51

Justine GRULET

Olivier HILBIG

Professionnels de santé, ils conçoivent et organisent les conditions d'apprentissage en veillant à l'efficacité et la qualité des prestations. Ils coordonnent et dispensent des séquences de formation dans des domaines liés aux organisations, à la pédagogie et au management.

Ils participent aux évaluations des travaux réalisés par les étudiants.

Agent administratif

dbellaton@chu-reims.fr - 03 10 73 67 05

Dorothée BELLATON

Les enseignants universitaires

monique.combes@univ-reims.fr

Monique COMBES- JORET

Professeure des universités en Sciences de Gestion à l'Université de Reims Champagne Ardenne (URCA)
Professeure associée à la chaire ESS
Laboratoire CRIEG – Equipe INTRARE
Responsable du Master Management des Structures de Santé
Directrice de l'IMCA

jp.domin@univ-reims.fr

Professeur de Sciences Economiques à l'Université de Reims
Champagne Ardennes (URCA) coresponsable du parcours Chargé
d'Etude d'Economie de la Santé et Protection Sociale (mention Analyse
et politiques économiques)

Florence GALLOIS

f.gallois@univ-reims.fr

Professeure de Sciences Economiques à l'Université de Reims
Champagne Ardennes (URCA) coresponsable du parcours
Chargé d'Etude d'Economie de la Santé et Protection Sociale (mention
Analyse et politiques économiques)

Ils sont les interlocuteurs privilégiés dans les partenariats
IFCS/URCA, et coordonnent les enseignements universitaires

Secrétaires du Master Management Sectoriel (parcours M2S) et du Master APE (parcours C2ESPS)

manon.desse@univ-reims.fr (parcours C2ESPS)

djamila.matbor@univ-reims.fr (parcours M2S)

Elle gère le dossier administratif universitaire des étudiants.

Manon DESSE

Djamila MATBOR

Les intervenants extérieurs

Professionnels de santé, universitaires, ils sont sélectionnés pour leur expertise dans les
domaines spécifiques.

La visée de tous ces acteurs est que les apprenants deviennent des cadres de santé compétents,
réflexifs et opérationnels dès la sortie de l'IFCS. Adaptables aux évolutions du monde de la santé
tout au long de leur carrière. La formation dispensée est fondée sur une conception
pluridimensionnelle du métier de cadre de santé. Les compétences travaillées lors des 42 semaines
de formation prennent appui sur le référentiel de compétences validé par la DGOS en 2012, qui
regroupe 10 compétences :

1. Prévoir les activités et les moyens nécessaires pour un secteur d'activités de soin et de formation
2. Organiser et coordonner les activités du secteur d'activités de soin et de formation
3. Manager des équipes pluri professionnelles
4. Manager les compétences individuelles et collectives d'une équipe pluri professionnelle
5. Contrôler et évaluer les activités et les compétences
6. Conduire une démarche qualité et de gestion des risques
7. Conduire un projet, des travaux d'étude et de recherche
8. Communiquer, transmettre les informations et rendre compte
9. Concevoir et organiser un dispositif de formation dans le domaine de la santé et des soins pour la formation initiale et continue
10. Prendre des décisions dans son champ de responsabilités

ANTECEDENTS DU PROJET et SYNERGIE

En 2005, l'IFCS de Reims et l'IRUSSA décident de formaliser leur partenariat. Ils souhaitent compléter la formation de cadre de santé par un diplôme universitaire. Ce projet anticipe les directives européennes issues des accords de Bologne. L'objectif est de renforcer la professionnalisation des acteurs du secteur. Il met l'accent sur une expertise socio-économique et l'ancrage universitaire.

La formation favorise la synergie entre professionnels du sanitaire, social et médico-social. Avec le temps, le diplôme évolue mais conserve sa structure générale. Il repose sur un enseignement pluridisciplinaire : économie, sociologie, gestion, droit et anglais. Ces enseignements préparent à gérer des organisations complexes et à conduire le changement.

Pour sa progression, l'IFCS cherche à s'améliorer en partageant ses pratiques. S'il le fait avec l'URCA, il l'affirme avec les structures sanitaires – notamment Champardennaises : le CHU de Reims partenaire privilégié, ainsi que les centres hospitaliers d'Epernay, Charleville, Troyes, Rethel..., mais également au travers d'interactions avec les IFCS de Nancy, Besançon, Strasbourg, Dijon lors de rencontres des équipes pédagogiques (1 par trimestre) et sous forme d'une journée annuelle de conférences organisée à tour de rôle par les cinq IFCS.

Cet esprit se renforce par l'ouverture en septembre 2022 d'un second partenariat avec l'URCA, UFR SESG, master AEP parcours C2ESPS. Il permet aux cadres de santé de s'inscrire dans les processus transversaux de chargé d'étude économique au regard de la mise en opérationnalité régionale, territoriale, voire locale de certaines politiques publiques. Le schéma de construction de ce nouveau master, est identique dans sa structuration et ses objectifs poursuivis, à celui du master M2S.

Concrètement, et toujours avec le souci de répondre aux évolutions que provoquent les besoins en santé des populations, l'interaction des trois formations se décline par :

- L'élaboration d'une organisation des enseignements en alternance (présence des étudiants à la faculté les lundis, mardis et mercredis et/ou vendredis 15 semaines/10 mois) renforcée ou précisée par les interventions ou stages suivis à l'IFCS ;
- Une sélection d'entrée commune aux deux formations : le concours d'entrée de l'IFCS de Reims incluant la Validation des Acquis Professionnels (VAP) nécessaire à l'entrée en année de Master 2 ;
- La rédaction et soutenance d'un mémoire professionnel sous la direction de deux directeurs, l'un universitaire, l'autre professionnel choisi par l'IFCS.

L'IFCS s'appuie sur son histoire et sur des pratiques éprouvées pour proposer une année de formation favorisant l'expérimentation, la réflexivité et le développement progressif des compétences ainsi que de la posture professionnelle attendues des futurs cadres de santé. C'est pourquoi il souscrit et encourage toute initiative permettant à l'étudiant cadre de développer sa vision professionnelle en multipliant au travers des stages, notamment, des nouvelles rencontres, formes de pensées, représentations... Il favorise la découverte de nouveaux horizons, mais c'est à chaque étudiant de garantir la présence des ingrédients multiples, variés et complexes d'une formation que sont les objectifs à atteindre, l'ambiance, le rapport au formateur, les règles dans le groupe, la confiance qui s'instaure ou non, la communication verbale et non verbale, l'envie d'évoluer pour et par le service que l'on rend en tant que professionnel de santé. C'est en cela que l'étudiant s'engage à acquérir les savoirs qui étayeront son futur exercice.

PARTIE 2 : PRESENTATION DU PROJET

RESUME

Ce projet vise à guider les étudiants afin qu'ils deviennent, à l'issue de la formation, des cadres de santé compétents, réflexifs et opérationnels dans une réalité de rationalisation des processus concourant à la santé des populations. C'est avec cette finalité que l'IFCS articule les 3 programmes de formations (Cadres de santé, Chargé d'étude économique et Manager des structures de soins). Les trois dénominations « cadre », « chargé d'étude » et « manager » sont employées indifféremment. *A priori* ces trois mots auxquels peuvent éventuellement être adjoints les termes de : « intermédiaire », « de proximité », « de terrain », désignent des encadrants situés dans les premiers niveaux hiérarchiques, non décideurs des choix stratégiques de l'établissement et ayant, une responsabilité dans l'organisation, la gestion humaine et l'administration d'une équipe de salariés ainsi qu'une activité de supervision des projets et des parcours de soins.

Au travers d'une andragogie fondée sur la confrontation d'apports conceptuel, méthodologique ou opérationnel avec son expérience, l'étudiant va donc acquérir des compétences lui permettant de mettre en action et d'évaluer les stratégies développées par son établissement. Il mettra alors en tension les différentes dimensions du métier de cadre de santé :

- La dimension de proximité au sens de partage du processus de répartition des responsabilités avec les autres professionnels ;
- La dimension transversale en cherchant à jouer de son influence, pour mobiliser des acteurs dépendant d'autres unités et d'autres hiérarchies autour d'un projet ou d'un produit commun ;
- La dimension institutionnelle en maintenant un équilibre entre les objectifs de l'entreprise et ceux des individus au travail ;
- La dimension de formation en favorisant le développement des savoirs des individus étudiants et/ou professionnels.

L'enjeu, pour l'IFCS est de conduire les individus à un nouveau positionnement, leur faisant prendre de la distance sur leur exercice professionnel antérieur. Ce positionnement s'acquiert d'une part, grâce à un dispositif combinant la démarche andragogique de praxis et d'autre part l'expérimentation de normes formelles et informelles propices à l'exercice de l'autorité. Il s'agit d'utiliser des méthodes andragogiques qui entraînent le futur cadre à fonctionner dans la logique de résolution de problèmes ou, à un niveau plus « macro », sur le mode projet, ce qui procède dans un cas comme dans l'autre de la même rigueur méthodologique. A l'issue de leur formation, les étudiants cadres doivent avoir acquis une autonomie de raisonnement et d'action propice à l'exercice de leur fonction.

Par ailleurs, la posture de cadre tient à l'appropriation de normes formelles et informelles consubstantielles des dimensions conceptuelle et comportementale qui s'appuient sur deux modalités : l'une explicite (l'intériorisation des codes) et l'autre implicite (faite de contexte et d'imprégnation lors des stages notamment). Tout ceci concourt à amener les étudiants à anticiper les besoins émergents, ajuster l'existant et modéliser les réussites dans leur position de cadre intermédiaire.

Le cadre de santé assume ses fonctions au contact d'autres professionnels qui tous œuvrent pour le bien-être de la personne en demande de santé. Il est le garant au quotidien des pratiques professionnelles tant d'un point de vue des « bonnes pratiques » du service rendu aux soignés, que de la mise en œuvre des modes d'organisation définis par l'institution. Il est le garant de la qualité

des soins dispensés par les professionnels et de l'évaluation de leurs pratiques. Il ancre notamment son action sur les données probantes.

Durant les 42 semaines de formation l'étudiant doit, à partir de son réservoir d'expérience, de sa volonté à apprendre, et de l'organisation proposée par l'IFCS, intégrer les 4 dimensions du métier de cadre de santé. Ces 4 dimensions correspondent aux compétences que doivent avoir les étudiants à l'issue de leur année de formation :

- se positionner en tant que cadre / adopter une posture cadre,
- prévoir, organiser, décider, coordonner et contrôler les activités des professionnels des secteurs de soins et des étudiants en formation initiale. Evaluer leurs compétences,
- participer à l'analyse des besoins de santé des populations et à leur prise en compte, en veillant à la formation des professionnels et des étudiants,
- contribuer à l'amélioration de pratiques de soins fondées sur la recherche.

DESCRIPTION DU PROJET

L'IFCS est autorisé à accueillir 40 étudiants recrutés suivant d'une part les modalités définies par l'Arrêté du 18 août 1995 relatif au diplôme cadre de santé et d'autre part suivant les procédures de Validation des Acquis Professionnels (VAP) et d'inscription au master définies par la convention signée avec l'URCA pour la réalisation d'une formation concomitante entre la 2^{ème} année de Master mention « management sectoriel », parcours «Management des Structures de Santé» ou mention « Analyse des Politiques Economiques », parcours « Chargé d'Etude de l'Economie de la Santé et de la Protection Sociale » et le diplôme de cadre de santé.

Les éléments ci-après constituent l'architecture du projet pédagogique proposé aux étudiants cadres de santé de l'IFCS

LE CALENDRIER 2026-2027 : validé au CT du jeudi 24/09/2026 :

PROMO IFCS 2026-2027							
			Semaine				
1 septembre 2026	au	4 septembre 2026	36	1			rentrée IFCS
7 septembre 2026	au	11 septembre 2026	37	2	URCA 4 -1	1	rentrée URCA
14 septembre 2026	au	18 septembre 2026	38	3			
21 septembre 2026	au	25 septembre 2026	39	4	URCA 4 -2	2	
28 septembre 2026	au	2 octobre 2026	40	5		stage M1	
5 octobre 2026	au	9 octobre 2026	41	6		stage M1	
12 octobre 2026	au	16 octobre 2026	42	7		stage M1	prépa 1
19 octobre 2026	au	23 octobre 2026	43	8	URCA 3-3	3	
26 octobre 2026	au	30 octobre 2026	44	9			
2 novembre 2026	au	6 novembre 2026	45	10	URCA 4-4	4	
9 novembre 2026	au	13 novembre 2026	46	11			inter IFCS10/11
16 novembre 2026	au	20 novembre 2026	47	12			
23 novembre 2026	au	27 novembre 2026	48	13	URCA 3-5	5	
30 novembre 2026	au	4 décembre 2026	49	14	URCA 4-6	6	prépa 2 ou s14
7 décembre 2026	au	11 décembre 2026	50	15			
14 décembre 2026	au	18 décembre 2026	51	16	URCA 3-7	7	
21 décembre 2026	au	25 décembre 2026	52	17		congès	
28/3:2012/2026	au	1 janvier 2027	53	18		temps perso	
4 janvier 2027	au	8 janvier 2027	1	19	URCA 3-8	8	
11 janvier 2027	au	15 janvier 2027	2	20	URCA 3-9	9	prépa 3
18 janvier 2027	au	22 janvier 2027	3	21		stage M4	
25 janvier 2027	au	29 janvier 2027	4	22		stage M4	
1 février 2027	au	5 février 2027	5	23		stage M4	
8 février 2027	au	12 février 2027	6	24	URCA 4-10	10	
15 février 2027	au	19 février 2027	7	25	URCA 4-11	11	prépa 4
22 février 2027	au	26 février 2027	8	26			
1 mars 2027	au	5 mars 2027	9	27			
8 mars 2027	au	12 mars 2027	10	28	URCA 4-12	12	concours
15 mars 2027	au	19 mars 2027	11	29		stage M5	
22 mars 2027	au	26 mars 2027	12	30		stage M5	
29 mars 2027	au	2 avril 2027	13	31		stage M5	
5 avril 2027	au	9 avril 2027	14	32	URCA 4-13	13	prépa admission
12 avril 2027	au	16 avril 2027	15	33	URCA 3-14	14	
19 avril 2027	au	23 avril 2027	16	34		temps perso	
26 avril 2027	au	30 avril 2027	17	35			
3 mai 2027	au	7 mai 2027	18	36			admission concours
10 mai 2027	au	14 mai 2027	19	37	URCA 4-15	15	admission concours
17 mai 2027	au	21 mai 2027	20	38		stage M6	
24 mai 2027	au	28 mai 2027	21	39		stage M6	
31 mai 2027	au	4 juin 2027	22	40		stage M6	
7 juin 2027	au	11 juin 2027	23	41		stage M6	
14 juin 2027	au	18 juin 2027	24	42	soutenance		

LES ELEMENTS D'OPERATIONNALITE

La formation dure 10 mois – soit 42 semaines - Toutes les activités de formation sont obligatoires en présentiel et exigent une disponibilité du lundi au vendredi entre 9h00 et 17h00. (Exceptionnellement au-delà et certains samedis).

Deux semaines de travail personnel de recherche et de documentation sont intégrées dans la formation

13 semaines de stage sont organisées (cf. chapitre stage) au cours des 6 modules qui séquent la formation cadre.

L'année universitaire est scindée en 2 semestres. Les regroupements à l'URCA s'effectuent sur 15 semaines (validations comprises), les lundi, mardi, mercredi et/ou vendredi à l'URCA en général. L'emploi du temps universitaire est communiqué par voie informatique sur le bureau virtuel individuel créé dès l'inscription.

Un émargement est exigé par demi-journée. Il appartient à l'étudiant de transmettre son attestation de présence mensuelle à son établissement ou organisme financeur afin de faire valoir ses droits.

La semaine de congés prévue par la réglementation est positionnée la semaine 52 (4 jours). Aucun autre congé ne peut être octroyé. Le Règlement Intérieur précise que toute absence, ou départ avant la fin d'une intervention pour raison de force majeure doit faire l'objet d'une demande écrite motivée qui sera validée ou non par les formateurs.

Les salles d'enseignement sont accessibles du lundi au vendredi de 7h00 à 21h00. Très exceptionnellement, après demande aux formateurs, elles peuvent être ouvertes les samedis. La tenue des salles est de la responsabilité des étudiants (fermeture lumières, volets, fenêtres, matériel informatique ...). Le planning hebdomadaire est communiqué par mail dans la quinzaine précédente. Si un report ou une annulation d'enseignement intervient, une activité de remplacement est proposée.

Deux représentants d'étudiants (1 titulaire et 1 suppléant), par filière pour lesquelles l'institut est agréé, sont élus par leurs pairs en début de formation afin d'assister et de représenter leurs pairs aux conseils techniques, au conseil de discipline.

LE STAGE

Le stage est l'un des espaces qui va permettre de développer des savoirs expérientiels et des savoirs d'action en explorant la fonction cadre. Il favorise la compréhension du positionnement et de l'exercice, et permet à l'étudiant de confronter ses observations et analyses avec des pairs et de découvrir d'autres dynamiques de travail (conception, modes, application...).

Il permet de potentialiser la synergie de l'alternance, c'est-à-dire qu'il renforce les apprentissages formels nécessaires pour faire progresser les acquis de la pratique et/ou pour transposer les savoir-faire développés à l'IFCS et dans les situations de travail.

La finalité est d'affirmer le désir d'apprendre et de donner sens à la formation elle-même.

Le choix des terrains de stage relève de la responsabilité du directeur de l'IFCS en partenariat avec les responsables des structures d'accueil. Les stages sont retenus pour leur intérêt pédagogique.

La planification des stages pour l'année universitaire est contrainte par les dispositions d'accueil des structures (vacances scolaires notamment) et par la planification des temps de regroupement de la faculté. L'IFCS a, néanmoins, opté pour 13 semaines de stage afin d'intégrer théorie et modes d'action dans une alternance la plus professionnalisante possible.

La convention de stage est, pour les stagiaires, l'équivalent du contrat de travail. Rendue obligatoire par le décret publié au Journal Officiel le 31 août 2006, la convention de stage a pour but de préciser les engagements et responsabilités de l'IFCS, de la structure d'accueil et du stagiaire. Elle doit être obligatoirement signée par les 3 parties avant le premier jour du stage. Pour cela il est nécessaire, pour les stages relevant d'une recherche personnelle de l'étudiant, que les éléments identifiant la structure soient communiqués aux formateurs de l'IFCS impérativement 3 semaines avant le début du stage.

Pour certains terrains de stage, des éléments facultatifs peuvent être demandés : une présentation de l'IFCS, du métier de cadre de santé, ainsi qu'un CV, une lettre de motivation et un extrait du casier judiciaire.

L'amplitude horaire est de 35 heures hebdomadaire, réparties sur 5 jours obligatoirement.

L'évaluation du stage se réalise par le tuteur/maître du stage, à l'aide d'une feuille de stage qui appartient au dossier scolaire de l'étudiant. Elle est commentée et remise à l'étudiant avant la fin du stage. Une fiche de « présence en stage » est certifiée par le responsable du stage.

STAGE MODULE 1 : Initiation à la fonction d'encadrement

Du 28 septembre 2026 au 16 octobre 2026

Le stage doit se dérouler en dehors des secteurs sanitaire, social et médico-social et la recherche être effectuée, en regard des difficultés rencontrées, pendant les vacances d'été. Ce stage, comme tous les autres, fait l'objet d'une validation par l'équipe pédagogique au plus tard à la rentrée.

- La première semaine doit permettre à l'étudiant de collecter les éléments qu'il juge pertinents afin de répondre aux objectifs institutionnels

Suite à cette première semaine, l'étudiant se met en lien avec les formateurs de l'IFCS pour valider la problématique prescrite ou trouvée.

- Les deux dernières semaines doivent permettre de développer l'observation et de l'axer à la problématique validée.

Finalité

Appréhender une organisation professionnelle et une structure de travail en lien avec ses missions et son utilité sociale.

Objectifs

- Repérer la complexité de l'environnement de l'organisation
- Identifier les forces, faiblesses, opportunités et menaces de la structure
- Situer le rôle du cadre et son champ d'action, ses liens internes et ses relations extérieures avec les professionnels, les usagers ou les clients
- Problématiser un événement lié au terrain de stage

Modalités

Il se déroule, obligatoirement, auprès d'un personnel d'encadrement gérant une équipe de minimum 5 professionnels ; dans un(e) :

- entreprise
- organisme public
- établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC)*
- association

Il doit être organisé hors structures sanitaires et/ou sociales et compter au moins 60 salariés. L'étudiant effectue la recherche du stage. Le stage est validé par l'équipe pédagogique.

STAGE MODULE 4 : fonction d'encadrement

Du 18 janvier au 5 février 2027

Ce stage proposé par l'IFCS se déroule dans un établissement de santé qui est autre que celui d'où provient l'étudiant. L'encadrement est assuré par un cadre de santé désigné par la direction des soins de l'établissement d'accueil.

Finalité

Appréhender la fonction cadre de santé en regard des savoirs thésaurisés au cours de la formation.

Objectifs

- Identifier les forces, faiblesses, opportunités et menaces de la structure
- Repérer le positionnement du cadre de proximité en regard des différents acteurs, les stratégies et enjeux développés
- Expliquer le rôle, le positionnement, la posture du cadre de santé dans le pilotage et la dynamique d'équipe

STAGE MODULE 5 : fonction de formation

Du 15 mars au 2 avril 2027

L'équipe pédagogique recense dès juillet, les possibilités d'accueil des Instituts de Formation. Compte-tenu du nombre d'instituts en Champagne-Ardenne les propositions sont élargies aux régions voisines. Les affectations seront proposées par l'IFCS, en regard du projet de l'étudiant.

L'IFCS a fait le choix de positionner le module 5 antérieurement au module 4, car il estime que les méthodes et outils d'enseignement peuvent être pour partie transposables aux activités managériales telles l'utilisation d'outils de résolutions de problème, la conduite de réunion etc.

Finalité

Analyser, à partir des connaissances empiriques et théoriques, la philosophie, les principes, les méthodes et moyens qui sous-tendent la formation de professionnels.

Objectifs

- Expliquer l'organisation et ses missions
- Situer le rôle du cadre formateur et son champ d'action, ses liens internes et ses relations extérieures avec les étudiants, les intervenants et les pairs
- Expérimenter une activité d'enseignement

STAGE Module 6 : approfondissement des fonctions d'encadrement et de formation

Du 17 mai au 11 juin 2027

Le choix et la recherche de ce dernier lieu de stage appartiennent à l'étudiant. Le lieu de stage doit être en cohérence avec son projet professionnel et/ou le thème de son mémoire de recherche. L'équipe pédagogique conseille, accompagne et valide le lieu de stage suivant sa valeur pédagogique et l'argumentation de l'étudiant. L'étudiant doit prendre en compte les difficultés d'accueil des différents établissements en amorçant ses recherches dès janvier. En cas de recherche infructueuse, l'équipe pédagogique apportera son concours à l'étudiant.

Finalité

Approfondir/affirmer les connaissances, compétences et aptitudes acquises au cours de la formation.

Objectifs

- Découvrir des méthodes, moyens et outils de management nouveaux ou de pédagogies innovantes
- Repérer :

- la politique managériale de l'institution et ses répercussions sur le style managérial du cadre référent de stage ;
- la politique de formation de l'école ou institut, et son articulation avec le territoire et ses répercussions sur les méthodes pédagogiques du cadre référent de stage.

- Recueillir des éléments alimentant la soutenance mémoire

- Conforter un projet professionnel nouveau qui a pu émerger lors de l'année de formation à l'IFCS.

Modalités

Il se déroule dans un établissement de santé ou de formation, en dehors de l'établissement et du GHT d'origine de l'étudiant. L'ambition première est que l'étudiant expose et expérimente la conception de sa position cadre à des professionnels empreints d'autres visions ou philosophies. (Le postulat défendu étant qu'un territoire de santé est marqué par les pensées développées par l'établissement de référence du territoire)

METHODE ET TRANSMISSION DES SAVOIRS : L'ANDRAGOGIE

Les étudiants cadres de santé constituent un public adulte en formation qui se caractérise par une solide expérience professionnelle, acquise au sein de leurs parcours respectifs, et par un projet professionnel en cours de construction. Leur engagement dans la formation répond à la volonté de donner du sens à leur évolution professionnelle et de développer les compétences nécessaires à l'exercice de futures fonctions d'encadrement.

À ce titre, leurs attentes portent notamment sur :

- Le développement de nouvelles compétences et de nouvelles pratiques professionnelles,
- L'acquisition de connaissances, de méthodes et d'outils,
- Une formation répondant à leurs aspirations personnelles et à leur projet professionnel,
- Une prise de recul pour analyser et comprendre les problématiques de terrain dans leur contexte et mobiliser les réponses les plus adaptées.

L'équipe andragogique de l'IFCS privilégie une pédagogie active visant à favoriser l'appropriation des connaissances, le développement des compétences et la construction des savoirs par les étudiants.

Les apprentissages reposent sur la contextualisation des situations, l'analyse critique et la mobilisation des connaissances dans des problématiques professionnelles.

Le travail dirigé constitue une méthode pédagogique centrale. Organisé en groupe et accompagné par les formateurs, il favorise l'approfondissement des connaissances, le développement de la réflexion critique, de l'argumentation, de la recherche documentaire ainsi que des capacités d'analyse et de synthèse. Il conduit les étudiants à élaborer une problématique, construire une argumentation fondée sur des données scientifiques et produire un document mettant en évidence une démarche méthodologique rigoureuse et des perspectives de transfert dans la pratique professionnelle.

Afin de répondre aux évolutions des modalités d'apprentissage, l'IFCS développe également des dispositifs de formation à distance (télé-enseignement, e-learning, capsules pédagogiques), nécessitant l'implication active des étudiants et le respect des règles de communication propres à ces environnements numériques.

La simulation constitue un second levier pédagogique. Recommandée par la Haute Autorité de Santé, cette méthode s'appuie sur l'apprentissage expérientiel et la pratique réflexive pour développer les compétences managériales des futurs cadres de santé. À partir de scénarios professionnels contextualisés (entretiens, animation de réunions ou de séquences pédagogiques), les étudiants expérimentent des situations proches de leur futur exercice, avant de participer à un débriefing structuré favorisant l'analyse des pratiques, l'identification des axes d'amélioration et le développement de l'autonomie. Les séances sont conduites dans le respect des recommandations de bonnes pratiques et d'une charte garantissant un climat d'apprentissage bienveillant.

LE MEMOIRE ETAPE :

En milieu de formation, l'IFCS en partenariat avec l'URCA, propose un temps de présentation publique des thèmes de mémoire. Ce temps a pour objectif de mettre en valeur les concepts, outils théoriques et méthodologies mobilisés pendant la démarche de recherche professionnelle et universitaire.

L'étudiant doit montrer et démontrer ses capacités à contextualiser et théoriser une situation et à faire émerger un questionnement qu'il conceptualise et explore à partir de techniques d'analyses.

Il s'agit de stimuler les capacités d'analyse et de synthèse de l'étudiant au travers de questionnements, conseils, commentaires du public. Cet atelier mobilise les aptitudes à exposer clairement et synthétiquement un sujet. Il permet d'argumenter les choix de méthodes, de courants de pensées, d'auteurs et de raisonnements devant un public.

Cela stimule également les compétences rédactionnelles et d'orateur de l'étudiant chercheur.

Le travail de conception du mémoire appelle, généralement, 2 approches :

- **Une approche inductive** qui part de l'observation pour émettre ou préciser des hypothèses
- **Une approche hypothético-déductive**, la plus fréquente, qui consiste à valider des hypothèses par l'observation.

C'est un temps fort de la formation cadre de santé :

- **pragmatiquement**, le mémoire sanctionne l'obtention des modules 3 et 6 de la formation cadre de santé, ce qui représente 1/3 des modules de la formation. Il clôt la formation et nécessite un investissement en temps et en curiosité important et régulier (travail qui file du début jusqu'à la fin de la formation)
- **symboliquement**, il inscrit l'étudiant dans un schéma de raisonnement « universitaire »
- **professionnellement**, il ouvre les portes à une posture de chercheur hautement revendiquée par les professionnels soignants aujourd'hui. Il permet de questionner et d'enrichir les pratiques et l'exercice des cadres de santé.

Des rencontres régulières avec les directeurs de mémoire universitaires et professionnels sont nécessaires. L'équipe pédagogique reste disponible ponctuellement.

L'URCA a la charge de la méthodologie de recherche.

L'EVALUATION

L'évaluation est la démarche qui vise à mesurer et caractériser le résultat d'une situation d'apprentissage. L'IFCS en fait une disposition andragogique où l'étudiant devra être en capacité d'évaluer sa progression par le diagnostic de ses niveaux de performance. Elle concerne les exigences requises pour le diplôme cadre de santé et le master.

L'évaluation s'appuie sur des critères portés à connaissance de l'étudiant avant les dates d'examens. Ces critères cherchent à réduire la part de subjectivité, bien que cette part reste importante pour l'évaluation des aptitudes humaines et de la créativité.

Une bonne évaluation demande que les bonnes questions soient posées et que des indicateurs pertinents soient utilisés.

L'évaluation est :

- obligatoire : légale
- nécessaire : ne pas évaluer, c'est nier la valeur d'un travail
- évolutive : mesure les progrès réalisés
- communiquée : obligatoire
- permet l'autoévaluation : se questionne ses propres capacités

PLANNING EVALUATION FORMATION 2024/2025

MODULES	TYPE d'ÉVALUATION	DATES*
1	Travail individuel portant sur une problématique étudiée lors du stage M1 (document écrit et soutenance)	<u>Rendu écrit</u> : 03 novembre 2026
		<u>Oral</u> : les 18 – 19 novembre
2	Enquête de santé publique (document écrit et soutenance M2)	<u>Rendu écrit</u> : 05 janvier 2027
		<u>Oral</u> : 15 janvier 2027
4	Analyse systémique et stratégique portant sur le stage M4	<u>Rendu écrit</u> : 15 février 2027
		<u>Oral</u> : les 02 et 03 mars 2027
5	Fiche pédagogique + intervention auprès d'étudiants lors du stage M5	<u>Rendu</u> fiche pédagogique: 12 avril 2027
		<u>Oral</u> Sur lieu de stage : séquence pédagogique face aux étudiants <u>Entretien individuel avec formateur IFCS</u> : Analyse réflexive : semaine 16 ou 17 2027
3/6	Mémoire	<u>Présentation orale publique du projet étape professionnel</u> 18 février 2027 <u>Rendu écrit</u> : date définie par URCA <u>Soutenance publique</u> du 14 au 18 juin 2027

***DATES** : Les dates données ci-dessus sont susceptibles d'être modifiées en raison d'impératifs pédagogiques et d'organisation avec l'URCA.

Module 1 : Initiation à la fonction de cadre

OBJECTIF principal - module 1 : annexe 1 arrêté du 18/08/1995 relatif au diplôme de cadre de santé

- ✓ Définir et comprendre en début de formation le rôle et la place de l'encadrement dans l'environnement en tenant compte des aspects psychologiques, sociologiques, économiques, législatifs et réglementaires
- ✓ Identifier le rôle et les missions du cadre et découvrir les modes de management utilisés notamment dans les institutions sanitaires et sociales et les entreprises Développer ses aptitudes à communiquer efficacement
- ✓ Appréhender les différentes phases du processus permettant d'intégrer la dimension éthique dans la prise de décision
- ✓ Adapter et enrichir son projet professionnel

Formateur Responsable : Olivier HILBIG

Suppléant : Justine GRULET

PRE- REQUIS :

Intitulé de l'enseignement : néant

Intitulé de cours	Eléments de contenu	IFCS	C2E	M2S
Notions de psychologie :	L'histoire, les grands courants, théories, concepts et principes fondamentaux ; La psychologie des groupes et des individus ; La psychologie dans le travail.	X		
Notions de sociologie	L'histoire, les grands courants, théories, concepts et principes fondamentaux La sociologie des groupes et des organisations ; La sociologie du travail.	X		X
Notions de communication :	L'histoire, les grands courants, théories, concepts et principes fondamentaux ; Les outils de la communication ; Les outils et la gestion de l'information.	X		X
Notions générales d'économie et de finances publiques :	Les concepts et notions de base de l'économie Les agents économiques et la comptabilité nationale ; Les instruments de la politique économique ; Les finances publiques.	X	X	X
Notions générales de droit :	Les sources du droit ; Le droit constitutionnel et le droit administratif ; Le droit civil et le droit du travail ; Le droit communautaire ; Les responsabilités juridiques.	X	X	X
La fonction de cadre :	L'histoire et l'évolution de la fonction Le cadre et la fonction d'encadrement Les missions, fonctions et rôles de l'encadrement	X		
	Evaluation	X		
	CM	57	121	92
	TD	12		
	TP	6		
	stage	105	0	0
	TOTAL	180	121	92

Module 2 : Santé publique

OBJECTIF principal module 2 : annexe 1 arrêté du 18/08/1995 relatif au diplôme de cadre de santé

- ✓ Acquérir à partir de son domaine professionnel une approche interprofessionnelle et pluridisciplinaire des problèmes de santé.
- ✓ Être capable de concevoir, élaborer, mettre en œuvre et évaluer des démarches et projets de santé publique.
- ✓ Appréhender l'organisation du secteur sanitaire et social.

Formateur Responsable : Justine Grulet

Suppléant : Olivier Hilbig

Intitulé de cours	Eléments de contenu	IFCS	C2E	M2S
Les concepts et principes de santé publique	- définitions et représentations sociales, - identification des besoins de santé, - santé des populations.	X		
Les démarches de santé publique :	- prévention, promotion et éducation pour la santé, - hygiène de l'environnement, - soins de santé primaires et communautaires.		X	
Les indicateurs de santé publique :	- données démographiques et épidémiologiques, - codification et nomenclature des activités, - évaluations des prestations.	X		
Les grands problèmes actuels de santé publique				
La protection sociale et la solidarité et les organismes de santé publique Santé publique, système de santé et organisations médico-sociales	- risques et régimes ; - structures de recouvrement et de prestations ; - aide sociale et action sociale.	X	X	X
L'organisation sanitaire et sociale :	- structures de l'Etat et structures territoriales, - institutions sanitaires et sociales, - exercice libéral	X	X	X
L'évaluation des politiques de santé publique		X		
	CM	50	29	18
	TD	12	0	0
	TP	0	0	0
	Stage	0	0	0
	TOTAL	62	29	18

Module 4 : Fonction d'encadrement

OBJECTIF principal module 4: annexe 1 arrêté du 18/08/1995 relatif au diplôme de cadre de santé

- ✓ Déterminer la place et le rôle du cadre dans l'institution sanitaire ou sociale.
- ✓ Organiser, animer et coordonner le travail d'équipe.
- ✓ Favoriser la motivation et encourager les projets professionnels.
- ✓ Anticiper les évolutions de son environnement immédiat au plan technique, humain, juridique, économique.
- ✓ Programmer et coordonner les activités de sa filière professionnelle en fonction des objectifs et des ressources.
- ✓ Evaluer la qualité des prestations en relation avec les besoins des usagers.

Formateur Responsable : Olivier HILBIG

Suppléant : Justine Gullet

PRE- REQUIS :

Intitulé de l'enseignement : Module 1 et 2

Intitulé de cours	Eléments de contenu	IFCS	C2E	M2S
Le cadre législatif et réglementaire du secteur sanitaire et social :	L'histoire des institutions et les références législatives ; La fonction publique hospitalière, les conventions collectives du secteur sanitaire et social ; Le droit syndical et les instances de représentation des personnels ; Les règles d'exercice des professions de santé.	X		X
Le management :	a) L'histoire, les grands courants, théories, concepts et principes fondamentaux. b) Les démarches, méthodes et modèles : - analyse stratégique et conduite de projet ; - animation d'équipe, négociation et décision, gestion des conflits, résolution de problèmes ; - gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, évaluation et notation ; - autorité et pouvoir, délégation et contrôle.	X	X	X
L'organisation et les conditions de travail :	a) Les structures et leur fonctionnement : - secteurs et services et leurs relations ; - coopérations avec les instituts de formation. b) L'organisation et l'amélioration des conditions de travail - organisation du travail dans les différents secteurs d'activité ; - analyse des charges physiques, psychiques et mentales ; - ergonomie c) L'hygiène et la sécurité : - prévention des risques professionnels ; - sécurité des locaux et installations ; - comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, et comité de lutte contre les infections nosocomiales.	X		X
L'organisation et l'évaluation des activités professionnelles :	a) Les procédures et les protocoles d'activités professionnelles b) La planification et l'organisation des activités professionnelles c) La démarche d'assurance qualité et l'évaluation qualitative et quantitative des prestations professionnelles.	X		

L'usager et les structures de soins :	a) Les droits des patients ; b) Les relations avec les patients, les familles, les réseaux de soins ; c) La prévention des risques iatrogènes ; d) Le secret médical, le secret professionnel et l'éthique.	X		
La gestion économique et financière :	a) Le financement et le budget des établissements : - ressources, tutelles et procédures ; - comptabilité hospitalière, budgets de service. b) La gestion économique : - équipements, locaux ; - stocks, consommables et petit matériel. c) Les outils de gestion et de contrôle : - centres de responsabilité ; - tableaux de bord, outils de gestion médicalisée ; - informatique, archivage des informations.	X		
	CM	91	35	90
	TD	12		
	TP	12		
	stage	105		
	Total	220	35	90

Module 5 : Fonction de formation

OBJECTIF principal module 5 : annexe 1 arrêté du 18/08/1995 relatif au diplôme de cadre de santé

- ✓ Maîtriser les méthodes et les techniques pédagogiques.
- ✓ Identifier les besoins en formation des étudiants et du personnel, mettre en œuvre les actions de formation nécessaires.
- ✓ Participer à la formation des étudiants et du personnel.
- ✓ Organiser les conditions de réussite de la formation.
- ✓ Evaluer les résultats.
- ✓ Acquérir les outils de gestion financière et matérielle des actions de formation.

OBJECTIFS du module 5:

- ✓ Construire des objectifs pédagogiques et un plan de formation
- ✓ Choisir des stratégies, méthodes et supports pédagogiques adaptés
- ✓ Mettre en œuvre des actions de formation (animation, suivi, évaluation)
- ✓ Évaluer les acquis, le transfert en situation professionnelle et la satisfaction des apprenants

Formateur Responsable : Justine GRULET

Suppléant : Olivier HILBIG

Intitulé de cours	Eléments de contenu	IFCS	C2E	M2S
Le cadre législatif et réglementaire de la formation	L'histoire des institutions et les références législatives ; La réglementation dans la fonction publique hospitalière et dans le secteur sanitaire et social privé.	X		
La pédagogie :	L'histoire, les grands courants, théories, concepts et principes fondamentaux. Les démarches, méthodes et modèles : - projets, stratégies et modalités pédagogiques ; - contenus et référentiels de formation ; - méthodes et méthodologie d'évaluation ; - exposé, analyse et synthèse, commentaire ; - travaux de groupe, travaux dirigés. Les outils et supports pédagogiques : - fonds et recherche documentaires ; - aides et supports audiovisuels et informatiques. Les facteurs de mise en œuvre de la formation : - potentialités, aptitudes et capacités ; - relation formateur - étudiants, besoins et motivations ; - rôle du formateur, pédagogie adaptée à l'adulte. Neuropédagogie IA et pédagogie	X		
L'organisation et les dispositifs de formation	a) Les formations initiales et continues du secteur sanitaire et social : - formations initiales : conditions d'accès, programmes, diplômes et certificats ; - formations continues : typologie des actions, conditions d'accès. b) Les structures et le fonctionnement des établissements de formation : - écoles et instituts de formations initiales ; - organismes et centres de formation continue ; - relations avec les tutelles, les établissements.	X		

L'organisation et l'évaluation des systèmes pédagogiques :	Les procédures et protocoles de l'apprentissage professionnel initial et continu ; La planification et l'organisation de la formation professionnelle initiale et continue ; La démarche de certification et l'évaluation qualitative et quantitative de la formation professionnelle initiale et continue.	X		
L'étudiant et la formation :	Les droits des personnes en formation initiale et continue ; Les relations avec l'institut de formation, le lieu de stage et les patients.	X		
La gestion de la formation :	La gestion et le financement des écoles et instituts de formation initiale ; La gestion et le financement de la formation continue La gestion des locaux, outils et équipements pédagogiques	X		
	Evaluation : - Au cours du stage - Analyse réflexive/syllabus	X		
	CM	66,5		
	TD	34,5		
	TP	16		
	Stage	105		
	TOTAL	117		

Module 3 : Analyse des pratiques et initiation à la recherche
Module 6 : Approfondissement des fonctions d'encadrement et de formation professionnels

OBJECTIF principal module 3: annexe 1 arrêté du 18/08/1995 relatif au diplôme de cadre de santé

- ✓ Appréhender la démarche professionnelle au travers de ses pratiques et savoirs.
- ✓ Appréhender les concepts de recherche et maîtriser les méthodologies et outils de la recherche.
- ✓ Être capable de réaliser une démarche de recherche appliquée au domaine professionnel.
- ✓ Être capable de conduire l'analyse d'une situation de travail à l'aide de cadres conceptuels préétablis.
- ✓ Être capable de conduire l'analyse critique d'une publication.

OBJECTIF principal module 6 : annexe 1 arrêté du 18/08/1995 relatif au diplôme de cadre de santé

- ✓ Approfondir les connaissances acquises au cours de la formation.
- ✓ Perfectionner les pratiques de la fonction que l'étudiant souhaite exercer, à partir de sa famille professionnelle d'origine.
- ✓ Actualiser les connaissances et analyser l'impact des évolutions techniques et fondamentales intervenues dans le domaine de sa filière professionnelle.

Formateur Responsable : Olivier HILBIG

Suppléant : Justine GRULET

PRE- REQUIS :

Validation des modules 1, 2, 4 et 5

Intitulé de cours Module 3	Eléments de contenu	IFCS	C2E	M2S
Définition et références théoriques	- l'épistémologie ; - les objets et champs de l'analyse des pratiques ; - les types et niveaux de recherches.	X	X	X
Méthodologie d'analyse des pratiques :	- les démarches cliniques ; - la dimension culturelle des pratiques ; - les modes de transmission des savoirs ; - l'analyse méthodologique des pratiques.	X	X	X
Méthodologie de la recherche :	- l'investigation et la documentation ; - l'analyse et la problématique ; - l'élaboration et la validation d'hypothèses ; - l'échantillonnage, le groupe test et l'expérimentation ; - l'analyse et l'exploitation des résultats.			
Outils d'analyse des pratiques et de la recherche :	- les enquêtes, les études de cas ; - les outils d'information : banque de données, publications - les outils de recueil : questionnaires, interviews, entretiens, sondages ; - les outils de traitement : analyse de contenu, statistiques			
Bases théoriques et cliniques de l'analyse des pratiques professionnelles et de la recherche appliquée :	- les techniques et technologies professionnelles ; - les domaines, disciplines et champs professionnels.			
Analyse des pratiques, recherche et éthique :	- la législation et la réglementation - le Conseil national d'éthique, la			
Commission nationale informatique et liberté.		X		

Intitulé de cours Module 6	Eléments de contenu	IFCS	C2E	M2S
En fonction du choix du candidat, ce module sera axé sur la fonction de formation ou sur la fonction d'encadrement, avec ou sans complément en santé publique. A cet effet, les thèmes du programme des modules 1, 2, 3, 4, et 5 peuvent être partiellement répartis au sein du module 6 dans le cadre du projet pédagogique de l'institut et doivent être enrichis, selon le choix du type d'approfondissement effectué par le candidat, des thèmes suivants : Approfondissement de la fonction d'encadrement : - analyse et actualisation des récentes évolutions et connaissances scientifiques appliquées aux filières professionnelles ; - analyse des pratiques appliquées aux filières professionnelles ; - démarches d'organisation du travail appliquées aux filières professionnelles ; - responsabilités et particularités des cadres gestionnaires ; - analyse et perspectives d'évolution des métiers ; - coopérations et interactions des métiers ; - législation et réglementation européenne de l'exercice des professions ; - éthique et déontologie professionnelle. Approfondissement de la fonction de formation : - analyse et actualisation des récentes évolutions et connaissances scientifiques appliquées aux filières professionnelles ; - analyse des pratiques pédagogiques appliquées aux filières professionnelles ; - démarches de conception pédagogique appliquées aux filières professionnelles ; - responsabilités et particularités des cadres formateurs ; - analyse et perspectives d'évolution des formations ;- coopérations et interactions des formations ; législation et réglementation européenne de la formation des professions ;éthique et déontologie professionnelles. Approfondissement du module Santé publique : Analyse des pratiques de santé publique appliquées aux filières professionnelles ; - démarches de conception d'un programme appliqué aux filières professionnelles ; - responsabilités et particularités des cadres de santé publique ; - législation et réglementation européenne de santé publique ; - références et programmes prioritaires européens et internationaux		X	X	X
CM M3 et M6		102		

TD M3 et M6	72		
TP M3 et M6	0		
Stage M3 et M6	140	0	0
Total M3 et M6	314	261	266

LES RESULTATS ATTENDUS

A l'issue de la formation, les étudiants seront capables de :

Se positionner en tant que cadre de santé

- Analyser un contexte de travail
- Elaborer un diagnostic de situation
- Situer sa place de cadre de santé et son niveau de responsabilité dans un système, une organisation de travail et de partenariat, au sein des équipes médicales, paramédicales, administratives
- Piloter, animer une équipe et l'accompagner dans le changement
- Conduire des projets
- Adapter sa communication aux interlocuteurs en fonction des situations
- Prendre des initiatives et développer son autonomie
- Prendre des décisions et les assumer
- Analyser sa pratique de cadre de santé

Organiser les activités des professionnels des secteurs de soins et des étudiants en formation initiale et évaluer leurs compétences

- Identifier les logiques de l'offre et de la demande en lien avec les besoins de santé
- Argumenter les étapes d'une démarche de projet en santé publique
- Concevoir et organiser la production de soins avec l'équipe médicale à partir d'une réflexion stratégique
- Evaluer l'activité clinique, technique et les pratiques professionnelles dans les objectifs d'amélioration continue de la qualité des soins, des prestations et de gestion des risques
- Evaluer les compétences des professionnels de l'unité de soins ou médico-technique
- Utiliser la formation professionnelle comme levier de management
- Initier, mettre en œuvre et évaluer un projet
- Évaluer les conditions de travail et en favoriser l'amélioration
- Assurer la coordination et le suivi budgétaire des activités de l'unité ou du secteur
- Développer des partenariats internes et externes

Former des professionnels et des étudiants

- Situer la formation professionnelle dans son contexte historique, sociologique, psychosociologique et législatif
- Analyser les mécanismes d'apprentissage
- S'inscrire dans une démarche d'ingénierie pédagogique et de formation
- Construire et mettre en œuvre des interventions pédagogiques
- Analyser et adopter la posture d'apprenant et de pédagogue (enseignant, formateur, tuteur)
- Évaluer les acquisitions des apprenants
- Concevoir, élaborer et évaluer des dispositifs de formation initiale ou continue
- Initier et mettre en œuvre une démarche permanente de professionnalisation et de développement des personnels

Contribuer à l'amélioration des pratiques de soins fondées sur la recherche :

- Chercher et traiter l'information pour assurer la veille professionnelle
- Problématiser une situation professionnelle du point de vue du cadre de santé
- Mobiliser des concepts pour analyser des situations
- Mettre en œuvre des méthodes et des techniques de recherche
- Communiquer les résultats et soutenir un travail de recherche d'intérêt professionnel à partir d'une production écrite.